



La Lettre d'Information Municipale

JUILLET 2020
N° 01

Informier et Communiquer

Pour mieux vivre ensemble

Vous avez entre les mains la première lettre d'information municipale. Mieux communiquer avec chacune et chacun de vous, est un engagement de campagne.

Il est en effet essentiel, pour la nouvelle équipe municipale, d'informer et de partager toute l'actualité de notre commune de façon fréquente et régulière.

Nous avons vu pendant la période de confinement combien il était essentiel de garder le contact entre nous.

Cette lettre d'information qui sera diffusée chaque trimestre a pour but de vous informer de l'activité de la commune, de l'avancée des projets et de l'agenda de la vie associative et culturelle. Elle vient en complément du bulletin municipal diffusé en fin d'année.

La page Facebook de la commune déjà active et notre site internet qui sera bientôt réactivé compléteront notre dispositif de communication.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions ■

L'ESSENTIEL

Décisions du Conseil Municipal :

- **Vote du budget** : approuvé le 9 juin. Équilibré et maîtrisé, il va permettre la poursuite des projets engagés sous la précédente mandature. Cependant, La crise sanitaire risque d'influer sur nos dépenses et recettes.
- **Adoption des taxes** : Le taux des taxes communales sur le foncier bâti (13,6%) et non bâti (31,3%) reste inchangé.
- **Face aux menaces qui pèsent sur les services publics, les élus adoptent deux motions** pour la défense et le maintien des activités postales et de la gendarmerie sur le territoire communal.
- **Création d'une Commission Communale d'Action Sociale**. Remplace le CCAS qui n'est pas obligatoire dans une commune de moins de 1000 habitants. La commission examinera les demandes exceptionnelles sur la base de critères définis.
- **Tarifs municipaux** : inchangés pour 2021.
- **Tarifs École de Musique** : avec le confinement, les cours n'ont pu être assurés dans les conditions normales. Le principe de dégrèvement de 70% de la cotisation du 3ème trimestre est adopté. Les tarifs de l'année scolaire 2020/2021 sont augmentés de 1,8% pour les communes adhérentes et de 3% pour les non adhérentes.
- **Droits de place** : la gratuité de la foire est maintenue pour 2020. Un prochain conseil examinera les tarifs pour 2021. Une information sera adressée à chaque exposant.
- **Subventions aux associations** : elles seront désormais attribuées après demande écrite motivée de chaque association.

A VOTRE ÉCOUTE

**Des élus dans chaque quartier et hameau
Pour faire appel à votre élu.e référent.e**

Contactez la mairie 03 86 84 14 76
mairie.chatillon-en-bazois@orange.fr

Page Facebook : Mairie de Châtillon-en-Bazois
<https://m.facebook.com>

Permanence des élus en mairie
Chaque samedi de 10 h 00 à 12 h 00

AMENAGEMENT DU PORT, C'EST PARTI !

Le canal et le port sont des lieux très prisés par les Châtillonnais pour la promenade, la pêche, le sport. C'est aussi un atout pour l'activité touristique tant fluviale que cycliste et camping cariste.

Objectif de ce projet communautaire : rendre cet endroit accueillant, festif et convivial, par la création :

- D'un espace de restauration rapide style guinguette.
- D'un espace de service et d'accueil de qualité.
- D'une aire de jeux et de sports pour enfants et adultes
- D'un espace destiné aux activités de plein air.



REALISATION DU FIL DE CHATILLON

Le plan d'action de la démarche de revitalisation du centre bourg « Village du Futur » adopté par la précédente mandature est un choix pour aider nos artisans et commerçants.

L'économie touristique est un des moteurs du développement durable. Pour cela :

- ☞ Mettre en valeur notre patrimoine,
- ☞ Rénover nos habitats.
- ☞ Collecter nos histoires, nos souvenirs et les mémoires de Châtillon-en-Bazois.

Mercredi 5 août Rendez-vous à partir de 14 h devant la médiathèque

Venez participer au traçage du fil de l'eau, Venez raconter vos souvenirs, Apportez vos documents, photos, objets que nous reproduirons ou exposerons pour conserver la mémoire des habitants, des rues, de l'eau etc.....

Un apéro collectif d'inauguration clôturera ce moment

REAMENAGEMENT DU PARC RESIDENTIEL

Le parc « les Roulottes du Bazois » mérite d'être agrandi et rénové pour répondre aux nouvelles attentes touristiques.

Renouveler et diversifier les offres, réaliser des aménagements offrant une qualité paysagère et écologique, tels sont les objectifs du projet.

Le conseil municipal valide le lancement de l'appel d'offres pour le choix de maîtrise d'œuvre (architecte).

RENTREE SCOLAIRE 2020 - 2021

Au revoir et merci Mme LAUDROY et bienvenue à Mr. GAUDILLIER, nouveau Directeur avec une équipe pédagogique renouvelée.

Amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire.

La commission scolaire travaille pour trouver des solutions afin de réduire le bruit et faire en sorte que la prise des repas se fasse dans de bonnes conditions pour les enfants comme pour le personnel. Peut-être une solution dès la rentrée prochaine.

En réflexion : Des produits locaux au restaurant scolaire. Une façon de soutenir notre élevage, notre maraîchage et notre agriculture de terroir. Toute cette démarche pour une nourriture saine pour les enfants.

Médiathèque

Ouverture : mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

DECHETS MENAGERS

La question de l'évacuation des déchets des personnes en résidences secondaires, a été prise en compte. Une étude est en cours avec la communauté de communes pour apporter une solution.

GRAND MERCI

A toutes celles et ceux qui ont participé à la confection de masques, à la visite des personnes vulnérables et à la manifestation de solidarité envers leurs voisins pendant la crise sanitaire :
« Soyez vigilants, le virus est toujours actif.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN

Mr. Serge CAILLOT est élu président. Il est assisté de 6 vice-présidents dont Michel Marie en charge de la compétence travaux, chantier d'insertion et urbanisme. Jean Christophe Save est 3^{ème} conseiller délégué.